

**Mairie de COMMES – Conseil Municipal**  
10 juin 2021 à 18 heures 30

	PRESENT(S)	ABSENT(S)	EXCUSE(S)
PORET Fernand	X		
MORET Benoît			X
THOMAS Dorothée	X		
LE CORVIC Christian	X		
DENISE Laurence		X	
DOUTRESSOULLES Michel	X		
MARIE Annie	X		
QUESNEL Nathalie	X		
NICOLAS Grégoire	X		
BERRIER Gilbert	X		
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>		

Pouvoirs remis	<b>1</b>
Nombre de votants	<b>9</b>
Secrétaire de séance	Annie MARIE

**Approbation et signature du compte rendu du conseil municipal du 06 mai 2021**

**ORDRE DU JOUR – Convocation du 03 juin 2021**

- 1- Mise en place d'un règlement intérieur du cimetière
- 2- Tarification des concessions dans le cimetière
- 3- Financement des travaux de voiries – emprunt
- 4- Désignation du bureau de maîtrise d'oeuvre pour l'élaboration du dossier d'appels d'offres pour les travaux de voirie et suivi de chantier
- 5- Bayeux Intercom – rapport d'activité 2020

## 1- Mise en place d'un règlement de cimetière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
Décide :

- D'approuver le règlement du cimetière tel qu'il est présenté en annexe de la présente délibération
- Que ce règlement entre en vigueur le 01 juillet 2021
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit règlement
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

### Vote du Conseil Municipal

Pour : 9                                  contre : 0                                  abstention : 0

## 2- Tarification des concessions dans le cimetière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2223.13 et suivants :  
Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire;  
Vu les lois et règlements concernant le régime des concessions dans le cimetière;  
Vu le règlement intérieur du cimetière municipal de Commes,  
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs des concessions.

Le conseil municipal décide de fixer, à compter du 1er juillet 2021, les tarifs des concessions tels que présentés ci-dessous

<b>TERRAIN</b>	
Concession trentenaire	180 €
Concession cinquantenaire	350 €
Concession perpétuelle	490 €

<b>CAVURNE</b>	
Concession 15 ans *	300 €
Concession trentenaire *	450 €
Concession cinquantenaire *	550 €

*\*avec fourniture d'une plaque gravée*

<b>JARDIN DU SOUVENIR</b>	
Dispersion des cendres *	100 €

*\*avec fourniture d'une plaque gravée*

### Vote du Conseil Municipal

Pour : 9                                  contre : 0                                  abstention : 0

### **3- Financement des travaux de voiries – emprunt**

Considérant la nécessité de contracter un emprunt pour financer les travaux de voirie, conformément aux prévisions budgétaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte la proposition de financement de la caisse d'épargne pour un montant de 160 000€, durée 12 ans au taux fixe de 0.76%.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile à la mise en oeuvre de la présente délibération.

### **4- Désignation du bureau de maîtrise d'oeuvre pour l'élaboration du dossier d'appels d'offres pour les travaux de voirie et suivi de chantier**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de solliciter le bureau de maîtrise d'oeuvre de Madame Cécile Clémence pour l'élaboration des dossiers d'appels d'offres, de subventions et le suivi du chantier,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile à la mise en oeuvre de la présente délibération.

### **5- Bayeux Intercom – rapport d'activité 2020**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'acter la communication du rapport d'activité 2020 de Bayeux Intercom
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document utile à la mise en oeuvre de la présente délibération.